FR 4.22729.2
Cac
Fre
2916

DISCOURS

PRONONCÉ par M. de Mandajors à l'Armée nationale du Diſtrict d'Alais, le 18 Avril 1790.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Vous avez désiré de prononcer solennellement le serment civique que vous avez déjà prêté dans vos Communautés respectives : serment que tout Français ne peut répéter trop souvent, et qu'il devroit confondre avec les actions de grâces qu'il rend journellement à l'Etre-Suprême.

La nouvelle division du Royaume, si justement applaudie par notre auguste Monarque, nous prescrivant à l'avenir des relations et des intérêts plus rapprochés, il est bien naturel que le premier acte de réunion d'une branche de la grande famille, soit de jurer de défendre sa liberté.

L'auguste cérémonie qui nous rassemble excite les transports de joie de tous les bons citoyens ; mais elle augmente peut-être l'indignation de tous ceux qui sont encore assez aveugles, pour ne pas admirer la plus belle révolution qui ait changé la face d'un Empire. Il étoit sans doute indispensable de faire éprouver à plus d'une classe de citoyens des privations douloureuses ; il y auroit donc de l'injustice d'exiger d'eux qu'ils partageassent notre enthousiasme : nous devons respecter leur chagrin ; et s'il convient de les em-

THE NEWBERRY LIBRARY

pêcher de nuire à la chose publique, il est digne de la générosité d'un peuple libre de les plaindre et de les consoler.

Notre Assemblée formée sous les auspices de nos Municipalités, et par conséquent aussi légale que les circonstances le permettent, prouve déjà avec quel respect nous allons obéir aux lois et à tous ceux qui seront chargés de les faire exécuter.

Personne n'aura le droit de nous commander qu'au nom de la loi : empressons-nous donc, chers citoyens, de nous y soumettre : notre bonheur et celui de tout l'Empire en dépendent.

Nous ne devons pas nous dissimuler que les premiers momens de cette heureuse régénération de la France seront peut-être pénibles ; nos impôts paroîtront augmenter pendant la première année ; et malgré la sage prévoyance de nos Législateurs, secondés et encouragés par le meilleur des Rois, nous nous ressentirons encore quelque temps des abus et des déprédations, dont ils travaillent à tarir la source.

Ayons une entière confiance dans nos sages Représentans ; obéissons à leurs décrets, et bientôt tout changera de face. Les propriétés devenues sacrées vont enrichir tous les citoyens ; l'impôt étant également réparti, le cultivateur, à l'abri des surcharges de l'arbitraire, va prospérer ; le commerce reprendra son activité et sa splendeur ; les arts orneront et enrichiront l'Etat ; et le pauvre trouvera par-tout les secours du travail ou de la bienfaisance.

Espérons que le bonheur de tous deviendra bientôt si général, que la révolution n'aura plus pour ennemis que quelques êtres dégradés par le

fanatisme ou par tous les vices de l'esclavage ; et j'ose croire que, pour arriver à ce terme si désirable de la félicité publique, la nation n'a pas de meilleur exemple à suivre, que la conduite sage, ferme et patriotique, qu'ont tenue depuis près d'un an les milices nationales que je vois ici rassemblées.

Qu'il est flatteur de commander, non à des esclaves avilis par tous les excès du despotisme féodal et ministériel, mais à des citoyens qui, pleins d'enthousiasme pour la liberté, sont également ennemis de la licence ! Non à des fanatiques prêts à répandre, ainsi que nos ancêtres, le sang de leurs concitoyens, à la voix perfide des ambitieux couverts du masque de la religion, mais à des Chrétiens qui, quoique divisés dans leurs opinions religieuses, se regardent tous comme frères, et qui prêts à défendre, au péril de leur vie, le culte de leurs pères, ne seroient pas moins zélés pour protéger ceux que le fanatisme tenteroit de persécuter !

Jurons, Messieurs, de bannir à jamais de nos assemblées toute idée de désunion fondée sur la diversité de nos opinions religieuses ; ne mettons point d'autre différence entre nos concitoyens, que celle de leurs talens et de leurs vertus ; et lorsque nous ne sommes rassemblés que pour des intérêts temporels, faisons le serment de n'y mêler jamais la cause respectable de la religion, que pour cimenter l'union fraternelle qui doit régner entre des citoyens français.

FORMULE DE SERMENT.

Nous jurons en présence de l'Etre-Suprême, au nom de la Religion, de la Patrie et de l'hon-

neur, d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi ; de maintenir de tout notre pouvoir la constitution de l'Etat décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Monarque ; d'obéir aux Magistrats ; de respecter et protéger les propriétés, d'acquittter et faire acquitter exactement les impôts légalement établis, et de regarder comme ennemi de la patrie et de l'humanité, quiconque voudroit se servir de la différence des opinions religieuses, pour allumer la haine et la discorde parmi les concitoyens.

ADRESSE
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NOSSEIGNEURS,

Les Gardes nationales du District d'Alais, Département du Gard, rassemblées pour prêter de nouveau et avec plus de solennité le serment civique, et se réunir par des liens plus forts contre les ennemis de la patrie, regardent comme leur premier devoir d'offrir aux augustes Représentans de la nation ces justes tributs de reconnoissance et d'admiration qu'on doit au génie et à la vertu.

Que de travaux entrepris et terminés dans moins d'une année ! Que de germes de prospérités ou semés ou développés ! Les droits de l'homme reconnus et publiés ; la féodalité détruite ; l'agriculture soulagée ; le commerce débarrassé de ses entraves ; la dette publique con-

solidée ; tous les abus découverts et poursuivis ; l'arbitraire, ce fléau destructeur, entièrement chassé du corps politique ; un nouvel ordre administratif uniformément établi dans l'Empire ; tous les pouvoirs définis et séparés ; la soumission éclairée mise à la place de l'obéissance aveugle : tous ces biens, tant d'autres encore prêts à éclore, voilà ce que vous doit la France ; voilà ce qu'elle n'oubliera jamais.

Et cependant avec quelle rage, avec quel acharnement les ennemis du bien public n'attaquent-ils pas cet édifice de bonheur et de gloire ! Quels efforts n'emploient-ils pas pour le renverser ! Dès long-temps accoutumés aux manèges de l'intrigue et à l'audace de la puissance, ils ne cessent de diriger ces armes dangereuses contre la constitution naissante.

C'est sur-tout à tromper le peuple qu'ils se montrent le plus ardens ; en abusant de sa crédulité, ils espèrent de se servir de lui contre lui-même ; ils veulent lui faire forger la chaîne dont ils cherchent à l'accabler. Flatteries, menaces, calomnies secrètes, déclamations publiques, écrits incendiaires, insinuations perfides, moyens odieux, prétextes respectables ; rien n'est négligé, rien n'est oublié.

Ils disent que la révolution est le fruit d'une effervescence aussi funeste que vive et passagère, excitée par des esprits turbulens et séditieux.

Ils disent que tous les liens du corps politique sont rompus, sans qu'on ait rien mis à leur place ; et ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir que ce même corps politique étoit prêt à tomber en dissolution par l'action funeste des abus qui en avoient attaqué tous les membres ; que

ces abus tenoient à un principe commun ; qu'il falloit ou les attaquer tous, ou les respecter tous ; que la courte anarchie à laquelle nous avons été exposés, étoit un mal inévitable ; qu'une grande révolution devenue nécessaire, et préparée depuis un siècle, ne pouvoit s'opérer sans un mouvement rapide, sans une violente impulsion ; enfin, qu'ils ont eux-mêmes augmenté cette violence, accéléré cette rapidité par la résistance qu'ils ont opposée, dans le principe, aux demandes les plus justes, par la digue qu'ils se sont efforcés d'élever contre le torrent de l'opinion publique qui entraînoit toute la nation.

Ils disent que le déficit dans les finances s'accroît tous les jours dans une progression effrayante ; que toutes les ressources sont épuisées. Ils disent que la banqueroute est inévitable, pour nous familiariser avec l'idée qu'elle est possible, et ils ne veulent pas voir qu'en éclairant les routes par où s'échappoit l'or de la France, en ordonnant de sages économies, en changeant la nature des impôts qui frappoient directement l'indigence, pour les répartir sur l'aisance et la richesse, vous avez assuré le retour prochain de l'ordre, et l'inviolabilité des engagemens ; et ils ne voient pas, quand ils répandent des terreurs exagérées, quand ils provoquent de funestes alarmes, qu'en s'efforçant d'ébranler la colonne de confiance, sur laquelle repose la fortune publique, ils seroient les premiers ensevélis sous ses ruines.

Ils disent encore, ils ne craignent pas de dire que la Majesté du Trône est abaissée, que le Monarque est avili, et il ne voient pas, ils ne

veulent pas voir la distance immense qui se trouve entre un Roi et un Despote, entre le stupide orgueil de commander à des esclaves, et l'honorable prérogative de gouverner une nation libre. Ils n'entendent donc pas cette acclamation universelle de reconnoissance, ce concert de bénédictions qui, de toutes les parties de la France, s'élèvent vers son Roi ? Quoi ! ils nous rend nos droits et nous voudrions lui ravir les siens ? Il nous donne la liberté, et l'on oseroit..... Non, non ! Français ! C'est à vous que nous en appellons ; ce sont vos cœurs qui doivent nous répondre ! Quel Monarque fut jamais plus chéri, plus respecté que Louis XVI !

Enfin, (et des moyens qu'ils mettent en œuvre, c'est sans doute ici le plus dangereux, comme le plus coupable), ils ont tenté d'appuyer de l'intérêt du Ciel, leur intérêt particulier, en confondant avec la Religion sainte, les abus qui en ternissent l'auguste pureté. Ils ont cherché à persuader aux ames simples et pieuses que leur croyance étoit menacée, que l'Assemblée Nationale vouloit en sapper les fondements ; ils ont entrepris de rassembler dans cette tranquille contrée les débris épars du fanatisme, et de ressusciter les scènes désolantes dont elle a jadis été le théâtre. Ah ! loin de nous de pareilles horreurs ! Ne pensons pas que ces levains empoisonnés puissent fermenter dans le cœur de nos concitoyens ; ils n'oublieront pas qu'ils sont tous frères, qu'ils ont le même Dieu, comme la même patrie, que la tolérance et la douceur sont l'essence du christianisme, que loin d'attaquer la foi, c'est la soutenir au contraire, que de la séparer des abus qui lui sont étrangers. Ils se sou-

369

viendront de ces vérités communes, mais nécessaires à rappeler, et la sagesse éclairée des Ministres qui, parmi nous, servent d'interprètes à la Religion, nous est un garant certain de la durée de la concorde et de la paix.

Affligés, mais non pas effrayés de tant de coupables manœuvres, les Citoyens soldats du district d'Alais, ne négligeront rien pour les déconcerter; ils y employeront toutes leurs forces, ils y sacrifieront leur vie; car lorsqu'une fois on a tiré le glaive pour le maintien de son indépendance, il faut périr ou rester libres.

Ils promettent d'être plus que jamais fidèles, *à la Nation*, *à la Loi et au Roi*, et de soutenir de toute leur puissance les décrets de l'Assemblée Nationale, acceptés ou sanctionnés par le Monarque.

Ils promettent de regarder comme ennemi de la patrie, celui qui voudroit s'autoriser de la différence des opinions Religieuses, pour allumer la discorde parmi ses concitoyens.

Ils promettent enfin de ne jamais perdre de vue ces deux grands objets, la constitution et la paix civile; elles ne peuvent être séparées, elles ne peuvent exister indépendamment l'une de l'autre; c'est à la paix que nous devrons le développement et l'achevement de la constitution; c'est à la constitution que nous devrons une paix durable et ferme; elles se protègent, elles s'alimentent réciproquement, et c'est à leur ombre sacrée que la Monarchie trouvera la gloire et la félicité.